

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marie-Josée Lanteigne	Numéro de permis 2019696	Date d'inspection Le 09 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Ours		Numéro de téléphone (780) 257-8461	
Adresse 42 Watling Crescent Oromocto NB E2V 4M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (v) les antécédents médicaux de l'enfant et une copie de son dossier d'immunisation ou une copie d'une exemption.	24(1)(b)(v)	24 mars 2023	
Commentaires : Observé deux dossiers d'enfants sans preuve d'immunisation. L'exploitante avait contacté les familles durant l'inspection pour faire la demande. Aussitôt que vous recevrez les documents d'immunisation des deux enfants, svp me les envoyer par courriel pour la conformité.			

Commentaires généraux Les enfants jouaient dehors quand je suis arrivé à la visite d'aujourd'hui. Il y a du matériel de jeu d'abondance dans l'espace de jeu extérieur. Les enfants jouaient avec des pelles, dans la maison de jeux, sur des glissades, il y avait une zone de graviers fins dans laquelle les enfants pouvaient jouer avec des pelles et seaux. L'exploitante était attentive aux besoins des enfants et qu'elle interagissait avec eux en tout temps tout au long de la journée. L'exploitante est en mesure de me fournir de la preuve de la planification quotidienne au moment de l'inspection. La documentation est évidente dans l'établissement, car des œuvres d'art et des créations des enfants ont été observées exposées sur les murs. L'environnement intérieur de l'établissement offre une atmosphère très lumineuse et bienveillante pour que les enfants puissent grandir, apprendre et s'épanouir. La salle de classe a une abondance de matériel d'apprentissage qui répond aux intérêts des enfants. L'environnement intérieur est également mis en place d'une manière qui favorise l'indépendance en ayant tout le matériel de jeu sur des étagères basses afin que les enfants puissent choisir ce qu'ils souhaitent jouer avec. Impossible d'inspecter la surface protectrice et les différents types de surface de jeu dans l'espace de jeu extérieur en raison de la neige sur le sol. Le mentor en assurance de la qualité effectuera une visite de surveillance pour inspecter l'espace de jeu extérieur une fois la neige fond. Assurez-vous de consulter section

Commentaires généraux

9.3.2 « Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieur » (page 74-76) du manuel des exploitantes pour plus d'information à propos de la profondeur de la surface protectrice pour assurer la conformité.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mars 2023

Date

original signé par
Marie-Josée Lanteigne

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mars 2023

Date